©2025 Évaluation des Stages en Ergothérapie au Canada par Susanne Murphy, Caroline Storr, Dre Annie Rochette, Dre Mary Roduta Roberts et Manon Boucher.
Cet ouvrage est sous licence Creative Commons Attribution- Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International. https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

NIVEAU 3 - FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES stageS EN ERGOTHÉRAPIE AU CANADA

Nom du stagiaire: _____ Nom du superviseur: _____

Recommandation
☐ Réussite ☐ Échec ☐ Sans recommandation

Date de début: _____ Date de fin: _____

Signatures

Formulaire rempli par: ☐ Stagiaire ☐ Superviseur

Milieu: _____ Stagiaire: _____

d'heures manquées: _____ Superviseur: _____

Date mi-stage (M): _____ Date finale (F): _____

Situations de stage attendues selon le niveau

Situations cliniques	Expositions								Commentaires
	0		1 – 3		4 – 6		7 +		
	M	F	M	F	M	F	M	F	
1. Prise en charge	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
2. Processus d'évaluation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
3. Processus d'intervention	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
4. Tenue de dossier/ rédaction/ documentation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
5. Rencontres d'équipes (inter ou intra ou autres)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
6. Gestion de son horaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
7. Projet									
8. Autre									

Évaluation des six domaines

Domaines de compétence	1 Problématique		2 Partiellement		3 Rencontre		4 Dépasse		Commentaires
	M	F	M	F	M	F	M	F	
A. Expertise en ergothérapie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
B. Communication et collaboration	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
C. Culture, équité, et justice	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
D. Excellence dans la pratique	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
E. Responsabilité professionnelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
F. Engagement envers la profession	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	

©2025 Évaluation des Stages en Ergothérapie au Canada par Susanne Murphy, Caroline Storr, Dre Annie Rochette, Dre Mary Roduta Roberts et Manon Boucher.
Cet ouvrage est sous licence Creative Commons Attribution- Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International. https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

Commentaires généraux (optionnel)

Recommandations futures (optionnel)

©2025 Évaluation des Stages en ergothérapie au Canada par Susanne Murphy, Caroline Storr, Dre Annie Rochette, Dre Mary Roduta Roberts et Manon Boucher. Cet ouvrage est sous licence Creative Commons Attribution- Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International. https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

Introduction à l'outil

Les stages sont des cours faisant partie intégrante d'un curriculum. Dans la majorité des programmes, les stagiaires sont exposés à différents stages dans leur parcours. Ainsi, le présent outil a été développé selon quatre niveaux de stages. Les cours-stages visent principalement à permettre aux stagiaires à se pratiquer à mobiliser les connaissances acquises dans des situations authentiques (situations de la vraie vie) et ainsi déployer ses compétences dans les six domaines. L'exposition répétée à des situations authentiques permet de développer son niveau de compétence. La personne qui supervise le stage accompagne les stagiaires en lui donnant de la rétroaction formative. La rétroaction certificative (écrite) est typiquement offerte à la mi-stage et à la fin du stage à l'aide de cet outil. Dans la majorité des programmes, la personne qui supervise le stage émet une recommandation quant à la réussite du cours-stage et c'est un comité universitaire qui se charge d'émettre la note finale. L'outil peut aussi s'avérer utile pour permettre à la stagiaire de faire son autoévaluation de son niveau de compétence.

Outil

L'outil proposé se compose essentiellement de deux sections: 1) les situations de stage et 2) l'évaluation du niveau de compétence dans les six domaines. Chaque programme peut décider d'utiliser d'autres outils/ressources en complémentarité pour soutenir les cours-stages (ex. objectifs spécifiques du stage, contrat de stage, annexe des savoirs essentiels auxquels la stagiaire a déjà été exposée à ce stade-ci de son parcours).

Situations de stage

Ces situations de stage visent à décrire le contenu des différents cours-stages pour mieux contextualiser chacun des stages. Ainsi, les personnes qui supervisent sont invitées à inscrire la fréquence approximative du niveau d'exposition du stagiaire à chacune des situations. Un espace est disponible pour des commentaires ou des précisions. Cette description du niveau d'exposition du stagiaire à ces différentes situations est essentielle pour tenir compte du contexte lors de l'attribution de la note. Cette description peut s'avérer également utile à l'équipe des stages du programme pour l'attribution des stages subséquents afin d'avoir eu une exposition jugée suffisante aux différentes situations cliniques au cœur de la pratique en ergothérapie ou dans une perspective de profil équilibré quant aux contextes de stage. Prendre note qu'une situation donnée ne vise pas à évaluer un domaine de compétences précis, mais fait plutôt appel à l'ensemble des domaines de compétences à des degrés variables. Ainsi, une situation ne vise pas à évaluer un domaine de compétences puisque chaque domaine de compétences est requis, à intensité variable, pour chacune de ces situations.

Évaluations des six domaines

Puisque les compétences sont globales, complexes, interactives, intégratives et évolutives lors de l'évaluation, une cote globale est attribuée à chacun des six domaines avec des commentaires justifiant cette cote. Pour s'aider à attribuer cette cote, une liste d'exemples de comportements observables attendus (exemples d'indicateurs de stage) pour le stage du niveau évalué est rendu disponible pour chacun des six domaines. La personne qui complète l'outil peut donc s'inspirer de ces exemples pour donner la cote et la justifier à l'aide de commentaires.

Échelle d'évaluation

L'échelle de cotation retenue est à quatre niveaux, selon des chiffres (1 à 4) et un code couleur (rouge, jaune, vert et bleu). Pour réussir le cours-stage, il est attendu que les cotes des six domaines soient des cotes de 3 ou 4 (vert ou bleu) à la fin du cours-stage et que les commentaires qui soutiennent ces cotes soient cohérents. Sinon, il est probable que le programme analyse plus finement l'évaluation selon son processus en place pour émettre la note.

1. Problématique	2. Rencontre partiellement les attentes	3. Rencontre les attentes	4. Dépasse les attentes
Globalement, ne satisfait pas aux indicateurs de compétences attendus pour ce niveau, nécessitant une supervision, un encadrement ou des indices constants.	Répond partiellement aux indicateurs de compétences attendus pour ce niveau, nécessite un accompagnement occasionnel, ou correspond au niveau de compétences attendu à la mi-stage.	Globalement, répond à l'ensemble des indicateurs de compétences attendus pour ce niveau.	Dépasse le niveau de compétences attendu pour ce niveau.

©2025 Évaluation des Stages en ergothérapie au Canada par Susanne Murphy, Caroline Storr, Dre Annie Rochette, Dre Mary Roduta Roberts et Manon Boucher. Cet ouvrage est sous licence Creative Commons Attribution- Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International. https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

DESCRIPTION DES SITUATIONS DE STAGE ATTENDUES

Mots clés	Définitions	Exemples pour le niveau 3
1. Prise en charge	Prend en charge des dossiers et assume des étapes du processus de pratique.	Prend en charge le dossier en collaboration avec la personne et ses proches et assume la majorité des étapes du processus (ex. gestion de la référence, évaluation initiale, plan d'intervention, intervention, réévaluation, suivi, congé).
2. Processus d'évaluation	Planifie, choisie, justifie et analyse une évaluation, et interprète les résultats.	Planifie, choisit, justifie et réalise une évaluation formelle ou informelle (ex. évaluation standardisée, observation), et en interprète les résultats.
3. Processus d'intervention	Planifie, recommande, et anime l'intervention (individuelle ou de groupe).	Planifie, recommande, ou anime l'intervention (individuelle ou de groupe).
4. Documentation	Rédige des notes et rapports liés aux différentes étapes du processus de pratique.	Rédige des notes et rapports liés au processus de pratique (ex. rapport d'évaluation, note d'évolution, note de congé, analyse des besoins, rapport de projet).
5. Rencontres d'équipes (inter ou intra ou autres)	Participe à des rencontres d'équipes interdisciplinaires (ou intra selon le contexte) ou est exposé à différentes formes de collaboration avec d'autres professionnels (intra ou extra établissement), où la stagiaire s'exprime.	Participe activement à des rencontres d'équipes ou est exposé à différentes formes de collaboration avec d'autres professionnels de la santé, où la stagiaire exprime ses observations et ses opinions.
6. Gestion de son horaire	Planifie son horaire en fonction des exigences, priorités et possibilités du milieu.	Planifie son horaire en fonction des exigences, priorités et possibilités du milieu, et ajuste sa planification au besoin.
7. Projet	Réalise un projet de stage en lien direct avec le contexte (ex. analyse et implantation d'une d'activité, présentation d'un cas complexe, recension des écrits sur une évaluation, une intervention ou une pathologie), développement de matériel éducatif et en fait la diffusion (ex. présentation orale).	Réalise un projet en lien direct avec le contexte (ex. analyse et implantation d'une d'activité, présentation d'un cas complexe, recension des écrits sur une évaluation, une intervention ou une pathologie) et en fait la présentation orale à un auditoire (ex. équipe d'ergothérapie). Les modalités de présentation orale du projet de stage demeurent à la discrétion du milieu.

Évaluation des Stages en Ergothérapie au Canada - Exemples d'indicateurs pour le niveau 3

A. Expertise en ergothérapie

- Établit des relations professionnelles avec la clientèle en démontrant de la confiance et du respect (ex. intérêt, curiosité et empathie).
- Recadre, reformule et précise le motif de la référence/consultation en ergothérapie.
- Élabore un plan d'évaluation complet (ex. modèle, méthode, instruments de mesure, échéancier, justification de ses choix en s'appuyant sur ses connaissances).
- Justifie ses choix (ex. modèles, évaluations, interventions) par des données probantes
- Recueille l'information conformément à son plan d'évaluation tout en respectant l'échéancier planifié.
- Ancre le processus clinique dans une approche théorique en demeurant fidèle aux concepts inhérents au modèle choisi.
- Interprète les résultats de son évaluation de façon à identifier les actions qui doivent être posées.
- Établit et priorise des objectifs (ex. SMART) en collaboration.
- Planifie et applique une intervention signifiante avec la personne cliente en identifiant les ressources requises pour l'application du plan d'intervention tout en reconnaissant ses limites.
- Applique une intervention concrète en lien avec le plan d'intervention et reconnaît la nécessité d'ajuster le plan ou les interventions.
- Suit les règles relatives à l'assignation à des personnes assistantes, le cas échéant.

B. Communication et collaboration

- Se conforme aux règles de l'établissement pour l'accès et la transmission de l'information.
- Recueille auprès de la personne cliente des données pertinentes lors de l'entrevue.
- Explique son rôle et ses responsabilités en considérant la complémentarité avec les autres membres de l'équipe.
- Utilise la technologie de façon appropriée et responsable.
- Présente l'information écrite de façon structurée en respectant les règles grammaticales (ex. orthographe, syntaxe).
- Utilise un langage professionnel, précis et adapté à la clientèle (ex. verbal, non verbal et écrit).
- Démontre en tout temps du respect envers la clientèle (incluant l'entourage) et les membres de l'équipe.
- Est respectueux·euse dans ses échanges (ex. évite de couper la parole, s'exprime avec tact, donne son opinion avec diplomatie).
- S'exprime verbalement de façon claire et concise en se montrant sensible au déséquilibre de pouvoir.
- Tient compte de la communication non verbale dans ses interactions avec la personne cliente et s'ajuste en conséquence.
- Initie la communication avec d'autres personnes, au besoin (ex. professionnels, famille).
- S'implique dans les réunions, donne son opinion et si pertinent, pose des questions.
- Intègre des techniques de communication (ex. la réflexion ou la validation).
- Organise son horaire en considérant l'horaire et de la disponibilité des autres.
- Effectue une tenue de dossier (ex. rapport d'évaluation, note d'observation, de progrès) qui est précise, claire, concise et dans un délai raisonnable.
- Initie et participe activement aux discussions lors de la supervision.
- Collabore pour partager ses impressions/insight (ex. rôle de l'ergothérapeutes, ses perceptions) avec la personne qui supervise et les autres membres de l'équipe.
- Reconnait la présence de tension dans un groupe et contribue à sa résolution.
- Contribue aux décisions prises par l'équipe et explique son raisonnement dans le cas où son opinion diffère.
- Synthétise les informations et observations recueillies, rédige une analyse en conformité avec l'approche ergothérapique théorique choisie.

ACOTUP ACPUE

©2025 Évaluation des Stages en ergothérapie au Canada par Susanne Murphy, Caroline Storr, Dre Annie Rochette, Dre Mary Roduta Roberts et Manon Boucher. Cet ouvrage est sous licence Creative Commons Attribution- Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International. https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

C. Culture, équité, et justice

- Fait preuve de respect et d'humilité dans les relations avec la clientèle.
- Intègre une compréhension de la santé, du bien-être, de la guérison et de la participation occupationnelle dans ses prises de décision (ex. évaluation et intervention).
- Intègre les différences culturelles et les valeurs des personnes clientes lors de la co-création d'un espace sécuritaire.
- Questionne les influences potentielles d'un environnement de pratique (ex. environnement de pratique culturellement plus sécuritaire, antiraciste, anticapacitiste et inclusif) et propose des solutions alternatives.
- Se questionne sur sa position sociale (ex. position privilégiée, sa propre identité et pouvoir).
- Intègre les approches anti-oppressives et fondées sur les traumatismes, ainsi qu'un langage affirmant le genre dans sa pratique.
- Surveille la disponibilité/accessibilité des ressources (ex. humaine, physique, financière) pour la personne cliente donné, en reconnaissant l'impact pour d'autres personnes clientes.
- Analyse les coûts associés et les ressources requises lors de sa planification (ex. d'une évaluation ou d'une intervention de la personne cliente).
- Explique les facteurs structurels et systémiques (ex. colonisation, facteurs historiques, préjugés et structures sociales) pouvant potentiellement influencer dans le temps la participation occupationnelle.

D. Excellence dans la pratique

- Identifie ses objectifs d'apprentissage en s'autoévaluant et applique la rétroaction reçue.
- Pose des questions et partage ses connaissances applicables au contexte de pratique.
- Utilise les ressources du milieu et répond aux demandes considérant le contexte (ex. socioéconomique, écologique, politique, technologique).
- Mobilise les savoirs et données probantes applicables au contexte de pratique.
- Réfléchit à ses lacunes dans ses savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- Demande des questions ciblées, se réfère à la personne qui supervise et discutent sur la façon de procéder.
- Évalue ses expériences d'apprentissage et partage ses réflexions avec la personne qui supervise.
- Démontre de la réceptivité face à la rétroaction reçue.
- Intègre la rétroaction dans ses actions futures.
- Offre une rétroaction constructive aux autres.
- Accomplit une tâche dans un délai jugé raisonnable (considérant le niveau du stagiaire et le contexte de pratique).
- Réalise l'ensemble des activités professionnelles (jugées réalistes) à l'intérieur de son horaire de travail.
- Fait preuve de pratique réflexive selon l'entente préétablie dans le contrat (ex. journal de bord).
- Identifie les compétences prioritaires à développer avec un plan d'action (ex. contrat).
- Justifie ses décisions (ex. modèles, évaluations, interventions) par des données probantes.

ACOTUP ACPUE

©2025 Évaluation des Stages en ergothérapie au Canada par Susanne Murphy, Caroline Storr, Dre Annie Rochette, Dre Mary Roduta Roberts et Manon Boucher. Cet ouvrage est sous licence Creative Commons Attribution- Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International. https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

E. Responsabilité professionnelle

- Est assidu, ponctuel et se présente en état d'apprentissage.
- Adopte une tenue conforme au code vestimentaire du milieu.
- Démontre la distinction entre sa vie personnelle et sa vie professionnelle tout en respectant les limites professionnelles.
- Identifie un dépassement ou une violation des limites professionnelles et partage sa réflexion avec la personne qui supervise quant aux actions à privilégier.
- Se présente systématiquement à titre de stagiaire en ergothérapie et demande le consentement.
- Se comporte avec intégrité, honnêteté, équité et respect.
- Respecte les lois, les règlements et le code de conduite de l'établissement de façon continue.
- Respecte le code de déontologie et applique les principes éthiques (ex. non-malfaisance, bienfaisance, justice, fidélité, autonomie, véracité).
- Identifie les enjeux éthiques en pratique et développe un plan d'action avec la personne qui supervise.
- Respecte la confidentialité.
- Respecte les droits occupationnels et les préférences de la clientèle en tout temps.
- Applique des stratégies de gestion du risque pour assurer la sécurité.

F. Engagement envers la profession

- Mobilise les connaissances provenant de différentes sources (ex. acquises en classe, stages précédents, pairs) et analyse leurs applications en contexte de stage.
- Prend l'initiative de proposer des données probantes tout en tenant compte de leurs qualités scientifiques (pensée critique) et de leur applicabilité dans le contexte de stage.
- Résout les écarts entre ses connaissances et la pratique de façon constante.
- Contribue à construire le rôle de l'ergothérapeute avec le travail des autres comme les personnes assistantes, bénévoles, et autres membres de l'équipe.
- Intègre un modèle de rôle.
- Fait la promotion aux autres (ex. la clientèle, l'entourage et les personnes intervenantes) les avantages de l'activité-occupation-participation.

ACOTUP ACPUE

©2025 Évaluation des Stages en ergothérapie au Canada par Susanne Murphy, Caroline Storr, Dre Annie Rochette, Dre Mary Roduta Roberts et Manon Boucher. Cet ouvrage est sous licence Creative Commons Attribution- Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International. https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr